

FICHE PRODUIT DE L'ACTION

Formation TOSA logiciel bureautique – Cours complet	
Lieux de réalisation des prestations	Selon programme des commandes de Pôle Emploi
Nom et coordonnées du porteur du lot	CCI FORMATION CCI MOSELLE METZ METROPOLE 5 rue Jean Antoine Chaptal 57070 Metz
Nom du coordinateur pédagogique du lot	M. David GHISU Email : d.ghisu@moselle.cci.fr Tel : 03 87 39 46 16
Nom du référent handicap	Serge LAMPERT
Intitulé de la formation	TOSA
Référence Agrément TOSA	La certification TOSA est le standard dans la certification des compétences bureautiques. Depuis le 17 avril 2015, la certification bureautique TOSA est inscrite dans la catégorie C « permettant de renforcer ou de favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi » de l'Inventaire de la CNCP. Elle est donc éligible au CPF et à la période de professionnalisation. N° d'agrément 2T888
Métiers visés FORMACODE	Tous types de métiers
Objectifs de la formation	La formation professionnalisante permet aux bénéficiaires d'approfondir des savoirs et des savoir-faire validés par une certification reconnue. La formation permet d'améliorer durablement l'accès à l'emploi en élevant la qualification des demandeurs d'emploi et de proposer un parcours d'accès à la qualification qui correspond aux besoins en compétences des entreprises et des territoires. La formation permet l'exercice immédiat du métier visé par la formation dans le domaine de formation concerné.
Objectifs pédagogiques	A l'issue de la formation, les bénéficiaires seront capables de : <ul style="list-style-type: none"> - Valoriser/revaloriser leurs compétences et leur savoir-faire par un certificat reconnu en entreprise - De prendre conscience de leur niveau réel pour se motiver et progresser
Public et Pré-requis	Demandeurs d'emploi de la Région Grand Est inscrits à Pôle Emploi. Les personnes non inscrites à Pôle Emploi sous réserve d'en respecter les autres conditions, peuvent bénéficier des formations ou prestations achetées ou financées par Pôle emploi dans le cadre des financements alloués par l'Etat ou les conseils régionaux au titre du plan d'investissement dans les compétences (PIC). Le projet professionnel et son besoin de développement des compétences sont validés par Pôle Emploi avant l'entrée en formation dans les métiers visés.
Durée de la formation	Dans le cadre de la formation principale : 122 heures en centre. Dans le cadre d'un parcours individualisé et approfondi : 187 heures dont Remise à niveau : 24 heures + Formation principale en centre : 122 heures + Techniques de Recherche d'Emploi : 21 heures + 20 heures Soutien Individualisé
Durée hebdomadaire en heures	De 32 heures par semaine , soutien individualisé le cas échéant
Suite de parcours et débouchés	Sans objet

Lot n° 22 - Secrétariat –Bureautique –Comptabilité – Ressources Humaines – Droit
Formation TOSA logiciel bureautique – Coursus complet

	<i>Intitulés des modules</i>	<i>Durée Maximale en heures</i>
	Programme	Remise à niveau : le cas échéant Voir schéma d'ensemble argumenté
Formation principale		
Accueil, bilans (intermédiaire et final) et positionnement		7
Module Bureautique		111
Session examen		4
Durée maximale de la formation principale		122
Techniques de recherche d'emploi		21
Soutien individualisé		20
Coaching Individualisé tout au long de la formation		
Durée totale maximale de l'action (Remise à Niveau + Formation Principale + Soutien individualisé + Techniques de Recherche Emploi)		187
Formateurs	<p>Une équipe pédagogique composée de formateurs ayant des qualifications et/ou expériences professionnelles suffisantes dans le domaine de la formation professionnelle et/ou dans le(s) métier(s) visé(s) par la formation.</p> <p>Trois champs de compétences peuvent être mobilisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des compétences techniques du métier - Des compétences en appui des stagiaires dans leur recherche d'emploi - Des compétences théoriques sur les disciplines générales 	
Validation/Certification	<p>Formation professionnalisante : Certification obtenue TOSA Le barème ISOGRAD des scores attendus par métier permet une identification immédiate des capacités opérationnelles du candidat, Le TOSA est validé sur une échelle de 0 à 1000 points. Attestation de compétences délivrée à l'issue de la formation à chaque stagiaire Accès à la qualification par la VAE collective</p>	